

# INFOS ECO

Décembre 2017

www.crma-idf.com

## VIE DE L'ENTREPRISE

### Réglementation

#### Rappel : la responsabilité élargie des producteurs en matière d'élimination de déchets

Introduite par une Directive européenne et renforcée par la loi dite Grenelle II (art. L.541-10 du code de l'environnement), la « Responsabilité Élargie du Producteur » vise à favoriser le réemploi et le recyclage de déchets.

Elle oblige les metteurs sur le marché de divers produits à pourvoir à l'élimination de ces derniers lorsqu'ils sont arrivés en fin de vie.

À défaut d'organiser elles-mêmes la collecte, le transport et l'élimination de ces déchets et de le faire valider par les pouvoirs publics (quasi impossible à mettre en œuvre pour les TPE), **les entreprises artisanales concernées ont l'obligation d'adhérer à un éco-organisme de façon à contribuer financièrement à la filière mise en place :**

- **Les métiers de bouche, fleuristes, pressings vendant des produits ou services avec emballages ainsi que tous les professionnels distribuant des sacs de caisse**  
Adhésion à Citeo (anciennement éco emballages) : [www.citeo.com](http://www.citeo.com) - 0 808 80 00 50 (prix d'un appel local)
- **Les fabricants de textiles d'habillement, de linge de maison et de chaussures**  
Adhésion à Eco TLC : [www.ecotlc.fr](http://www.ecotlc.fr) - 09 53 50 54 79 (prix d'un appel local)
- **Les cuisinistes, menuisiers ou ébénistes qui fabriquent, importent ou assemblent du mobilier**  
Adhésion à Ecomobilier (pour le mobilier destiné aux particuliers) : [www.eco-mobilier.fr](http://www.eco-mobilier.fr) - 0 811 69 68 10 (0,05€ / appel + prix d'un appel local).  
ou Valdélia (pour le mobilier de bureau ou d'agencement des professionnels) : [www.valdelia.fr](http://www.valdelia.fr) - 01 46 05 97 60 (prix d'un appel local)
- **Les garagistes qui achètent des pneus à l'étranger, même ponctuellement**  
Adhésion à Aliapur : [www.aliapur.fr](http://www.aliapur.fr) - 04 37 91 43 20 (prix d'un appel local)

Les barèmes de contribution financière à ces éco-organismes varient selon la composition, le nombre et le poids des articles concernés, la taille de l'entreprise et son chiffre d'affaires.

Des sanctions administratives et financières sont prévues pour les entreprises concernées qui n'adhèreraient pas à l'un des éco-organismes cités ci-dessus.

---

Contact :                    Timothée Vial – [timothee.vial@crma-idf.fr](mailto:timothee.vial@crma-idf.fr)

---

## 12e édition des Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA)

Créées en France à l'initiative des pouvoirs publics, les Journées Européennes des Métiers d'Art sont le premier événement international consacré aux métiers d'art, coordonné par l'Institut National des Métiers d'Art, pour soutenir ce secteur à haut potentiel de développement économique et culturel.

La 12ème édition des Journées Européennes des Métiers d'Art prendra la forme d'un printemps des métiers d'art avec un temps fort populaire consacré aux ouvertures d'ateliers et aux manifestations, le week-end du 6 au 8 avril sur le thème : « FUTURS EN TRANSMISSION ».

Les entreprises souhaitant participer à cette évènement gratuit peuvent s'inscrire sur : [www.journeesdesmetiersdart.fr/actualite/jema-2018-les-inscriptions-sont-ouvertes](http://www.journeesdesmetiersdart.fr/actualite/jema-2018-les-inscriptions-sont-ouvertes)

---

Contact : Caroline Bouedec – [caroline.bouedec@crma-idf.fr](mailto:caroline.bouedec@crma-idf.fr)

---

## TENDANCES ÉCONOMIQUES

### Les études du mois

#### **Les entreprises en France en 2017, INSEE**

L'INSEE publie l'édition 2017 de son étude « Les entreprises en France » qui offre une vue structurelle du système productif du pays. Des éléments sont présentés sur les entreprises employant moins de 10 salariés qui regroupent une population très hétérogène : des micro-entrepreneurs, des artisans, des sociétés civiles immobilières, etc. Au nombre de 3,7 millions en 2015, elles emploient 2,4 millions de salariés en équivalent temps plein. Elles représentent ainsi 19% de l'emploi salarié des secteurs marchands non agricoles et non financiers.

Ces entreprises comptent 72 % de leurs effectifs salariés dans les activités tertiaires, 17 % dans la construction et 10% dans l'industrie. Dans près des trois quarts des cas, les emplois industriels de ces entreprises relèvent de l'artisanat commercial (boulangerie, charcuterie, pâtisserie), d'activités proches des services (réparation, imprimerie) et de la fabrication de produits métalliques (excepté machines et équipements).

Un peu moins d'un tiers de ces entreprises sont des micro-entrepreneurs. Ces 1,1 million d'entreprises ont un poids économique faible : elles représentent 1,7 % du chiffre d'affaires hors taxes et 1,8 % de la valeur ajoutée de l'ensemble des entreprises de moins de 10 salariés.

#### **Assurance et pratiques collaboratives entre petites entreprises, octobre 2017, KANTAR TNS**

KANTAR TNS a publié les résultats d'une enquête sur les pratiques collaboratives des très petites entreprises (TPE). Les résultats montrent qu'en 2017, 22% des TPE ont emprunté ou prêté à une autre au moins une fois dans l'année. Les locaux et les équipements et matériels sont les deux premiers postes de prêt ou emprunt entre TPE. L'entreprise qui collabore le plus fréquemment est installée en zone urbaine de plus de 100 000 habitants, est plutôt située dans le Sud et le Sud-Ouest de la France, et est dirigée par une personne de 35 et 49 ans.

#### **Baromètre de l'artisanat, Les chiffres de l'apprentissage, Septembre 2017, Institut Supérieur des Métiers**

Cette édition du baromètre ISM-MAAF de l'artisanat évalue l'implication des entreprises artisanales dans la formation des apprentis en France sur l'année scolaire 2015-2016. Le baromètre observe une reprise de +2 % des inscriptions en première année (73 135), après deux années successives de baisse. Sur un total de 405 000 apprentis scolarisés en France, les entreprises artisanales en ont formé et employé 143 000 (35 % de l'ensemble des apprentis comptabilisés au plan national). Le baromètre montre également que 31% des inscrits en première année de CAP sont en réorientation, principalement après avoir interrompu la préparation d'un autre diplôme de l'enseignement général, technologique ou professionnel.

## Baromètre du numérique 2017, ARCEP

L'ARCEP, le Conseil général de l'économie (CGE) et l'Agence du Numérique ont publié l'édition 2017 de leur baromètre du numérique. Cette publication montre que 61% des Français ont réalisé un achat en ligne au cours des 12 derniers mois. Les catégories qui achètent le plus sur internet sont les jeunes, les diplômés et les hauts revenus : 84% des 18-39 ans ; 83% des diplômés du supérieur ; 79% des hauts revenus.

### Les chiffres clés

**500 000**, l'objectif de logements à rénover d'ici 2020 fixé par le projet de plan de rénovation énergétique des bâtiments | [Ministère de la transition écologique et solidaire](#)

**+9%**, soit le taux de l'emploi intérimaire en Île-de-France en octobre 2017 | [ParisJob](#)

**2 233 000**, l'estimation du nombre d'habitants à Paris en 2050 soit le même qu'en 2013 | [INSEE](#)

**28%**, la part des commerces des Zones Touristiques Internationales parisiennes ouverts le dimanche en février 2017 | [DGE](#)

**56%**, la part des franciliens qui achètent au moins une fois par mois sur internet | [IAU IdF](#)

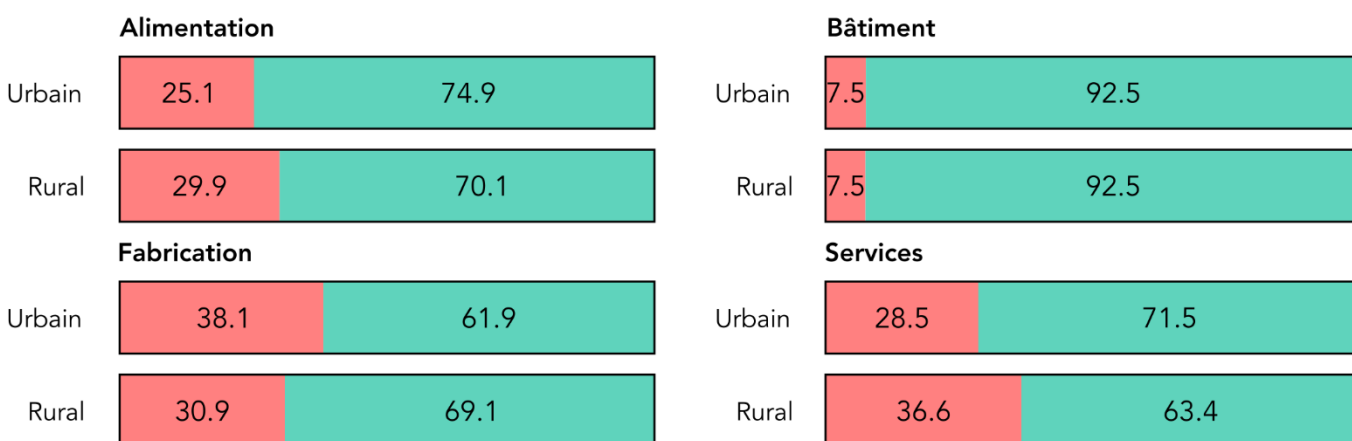
**+5%**, la progression sur un an de l'encours de crédits aux TPE | [Banque de France](#)

### Données

#### Répartition des chefs d'entreprise artisanale par secteur d'activité, par territoire d'implantation et par sexe

Île-de-France, 31/12/2016, Chefs d'entreprise artisanale, y compris co-gérants et conjoints collaborateurs

En % ● Femmes ● Hommes



Source : Répertoire des Métiers, 31/12/2016

CRMA IdF

**En savoir plus :** <https://www.crma-idf.com/fr/l-artisanat/cartotheque.html>

**Contact :** Julien GUÉRARD – [julien.guerard@crma-idf.fr](mailto:julien.guerard@crma-idf.fr)

## Grand Paris Express

### Le CESER s'intéresse à l'aménagement des quartiers de gares du Grand Paris Express

La commission « Aménagement du territoire » du CESER Île-de-France a décidé d'examiner le projet du Grand Paris Express qui va profondément transformer le paysage de l'Île-de-France et la vie de ses habitants. En s'intéressant à la ligne 15 sud, la commission Aménagement du territoire souhaite analyser les impacts de cette infrastructure sur le développement et l'équilibre de l'ensemble du territoire francilien. Trois axes de travail sont identifiés :

- Comment les projets d'aménagement des nouveaux quartiers de gares du GPE s'inscrivent dans les cadres prescriptifs régionaux et dans les cadres contractuels locaux ?
- En quoi les projets d'aménagement des quartiers de gares du GPE créent-ils de nouvelles centralités ?
- En quoi la gouvernance du projet et plus globalement les modalités de partenariat et de collaboration entre les acteurs concernés (État, collectivités locales, entreprises, habitants...) sont-elles garantes de la bonne mise en œuvre du projet pour atteindre les objectifs annoncés ?

---

**En savoir plus :** <http://www.ceser-iledefrance.fr/travaux/les-quartiers-de-gares-du-grand-paris-express-un-outil-damenagement-du-territoire-francilien>

**Contact :** Julien GUÉRARD – [julien.guerard@crma-idf.fr](mailto:julien.guerard@crma-idf.fr)

---